

Accès aux équipements

Des équipements mieux répartis mais moins nombreux en Vendée

En Vendée, les habitants vivent plus souvent que dans le référentiel à proximité d'équipements de la vie courante. Néanmoins, le nombre de ces équipements par habitant y est plus faible. Habiter dans une commune rurale vendéenne éloigne moins des équipements que dans le référentiel. Par ailleurs, l'accès aux professionnels de santé est plus difficile, qu'il s'agisse des infirmiers, des médecins généralistes ou des masseurs-kinésithérapeutes.

Assurer l'accessibilité aux équipements pour l'ensemble des habitants est un enjeu pour les années à venir : la population vieillissante, et parfois moins mobile, a besoin d'équipements de proximité, notamment des commerces et des services ► [chapitre Démographie](#). L'implantation des équipements de santé et l'accès aux commerces et aux services seront stratégiques dans le département.

Sept communes vendéennes sur dix sont des pôles de services de proximité

Un **pôle de services** de proximité définit une commune qui dispose d'au moins 12 équipements parmi les 25 les plus courants, tels que pharmacie, salon de coiffure, boulangerie, bureau de poste, école, centre de loisirs, médecin, salle de sports, etc. En 2023, 180 communes, soit sept communes vendéennes sur dix, sont des pôles de services de proximité contre quatre sur dix dans le référentiel.

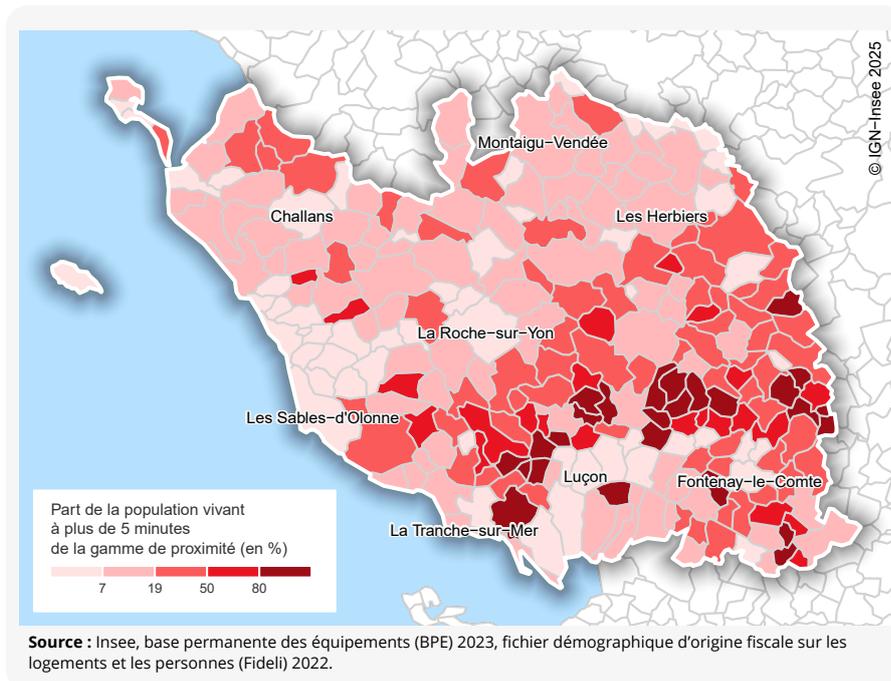
Ainsi, 93 % de la population vivent dans une commune pôle de services de proximité en Vendée, une part plus élevée que dans le référentiel (86 %). Le département est bien loti en raison de son maillage territorial serré, composé de nombreuses petites villes et de bourgs ruraux ► [chapitre Présentation](#).

Le nombre d'équipements de proximité par habitant est plus faible en Vendée

Alors que les communes vendéennes sont plus souvent pôles de services de proximité, le **taux d'équipement** est moins favorable en Vendée que dans le référentiel. La population vit plus souvent dans des communes bien équipées mais, rapporté au nombre d'habitants, le nombre d'équipements est moins élevé. Toutefois, la présence d'un équipement sur une commune n'apporte pas toute l'information sur sa capacité et sa fréquentation.

Ainsi, la Vendée compte 241 équipements de la **gamme de proximité** pour 10 000 habitants, contre 278 en moyenne dans le référentiel. Le département est

► 1. Part de la population éloignée de la gamme des équipements de proximité en 2023



moins bien doté en restaurants (27 pour 10 000 habitants en Vendée, contre 34 dans le référentiel), en boulangeries-pâtisseries (7 contre 9), en épiceries et supérettes ainsi qu'en bibliothèques (4 contre 5), enfin en établissements d'enseignement primaire (7 contre 8).

Les agences immobilières, dont le nombre double entre 2018 et 2023, sont le seul équipement de proximité mieux représenté en Vendée (19 agences pour 10 000 habitants, contre 16 dans le référentiel). L'attractivité du département favorise l'implantation d'agences immobilières ► [chapitre Logement](#).

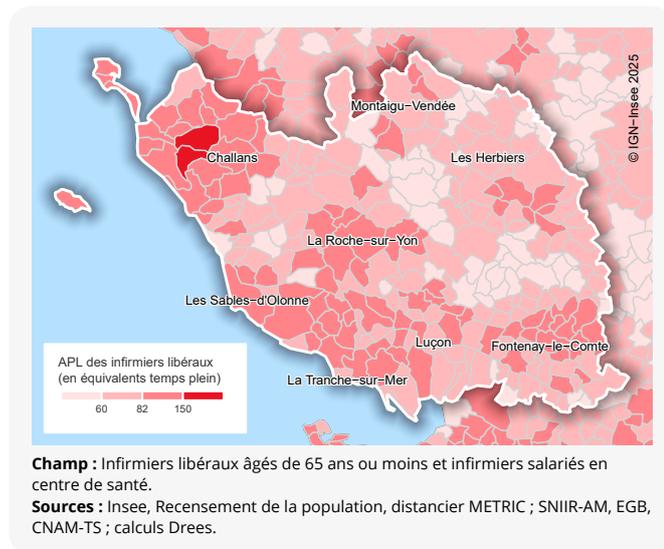
Les pôles de services intermédiaires et supérieurs, un maillage proche de celui du référentiel

Les communes dites pôles de la **gamme intermédiaire** disposent, en plus, d'équipements spécialisés ou de taille moyenne : supermarchés, collèges, laboratoires d'analyses médicales, etc. La Vendée compte 48 pôles de gamme intermédiaire, où vivent 56 % de la population, soit la même proportion que dans le référentiel. Le taux d'équipement de cette gamme est légèrement moindre en Vendée (88 équipements pour 10 000 habitants, contre 93 dans le référentiel).

► Encadré - Littoral et îles mieux équipés

La population vivant dans une commune littorale ou dans les îles est moins éloignée des équipements de proximité : 7 % seulement vivent à plus de 5 minutes de la gamme de proximité, contre 14 % sur l'ensemble du département. Ce meilleur équipement permet de satisfaire les besoins des résidents comme des touristes [Féfé, 2024]. Ainsi, ces communes possèdent en moyenne 327 équipements de proximité, 138 équipements intermédiaires et 36 équipements supérieurs pour 10 000 résidents. Elles sont notamment très équipées en restaurants (68 pour 10 000 habitants), même s'ils ne sont pas tous ouverts à l'année.

► 2. Accessibilité potentielle localisée (APL) des infirmiers par commune en 2023

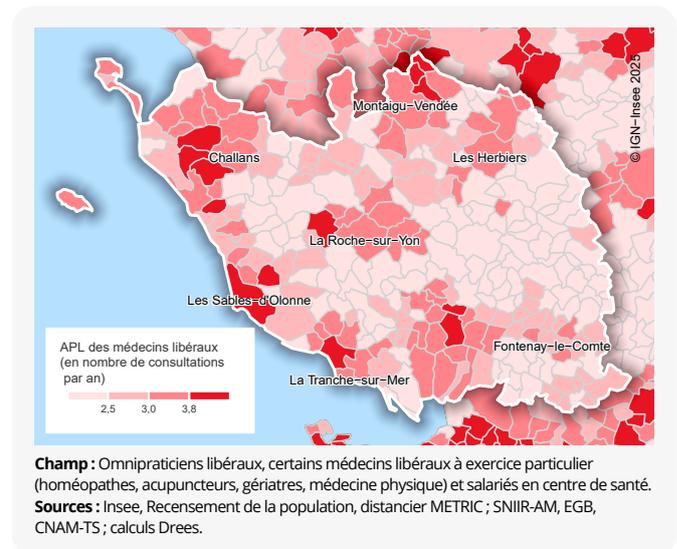


Les communes pôles de la **gamme supérieure** offrent l'éventail le plus étendu d'équipements et de services. En font partie des équipements de grande taille (hypermarchés, grandes surfaces spécialisées, hôpitaux, etc.), des équipements hautement spécialisés (les spécialités médicales) ou des équipements de grands centres urbains (gares, location de voitures, cinémas). Plus les communes sont peuplées et plus les équipements présents sont variés. Ainsi, La Roche-sur-Yon offre 54 équipements sur les 56 de la gamme supérieure. Les Sables-d'Olonne, Challans, Fontenay-le-Comte, Montaigu-Vendée, Les Herbiers, Luçon et Saint-Gilles-Croix-de-Vie complètent la liste des huit communes pôles de la gamme supérieure en Vendée. Ces communes rassemblent 28 % de la population vendéenne, une part équivalente à celle du référentiel. Le taux d'équipement de cette gamme est, là encore, un peu plus faible en Vendée (25 équipements pour 10 000 habitants, contre 28 dans le référentiel). Plusieurs spécialités médicales sont notamment moins présentes en Vendée que dans le référentiel : radiologues (0,9 contre 1,8), cardiologues (0,4 contre 0,7) et psychiatres (0,3 contre 0,5).

Les habitants des communes rurales sont moins éloignés des équipements que ceux du référentiel

En Vendée, les habitants des communes rurales sont moins éloignés des équipements que ceux du référentiel : 19 % vivent à plus de 5 minutes en voiture des équipements de proximité, contre 27 % dans le référentiel. De même, 19 % sont à plus de 11 minutes des équipements intermédiaires, contre 27 % dans le référentiel. Enfin 27 % résident à plus de 20 minutes des équipements supérieurs, comme dans le référentiel. Depuis 2020, les implantations d'espaces France Services améliorent l'accessibilité aux

► 3. Accessibilité potentielle localisée (APL) des médecins généralistes par commune en 2023



services publics à l'est et au nord-ouest du département. Le temps d'accès aux services publics est en moyenne de 8 minutes, inférieur au niveau régional [Rivillon, 2023].

À l'inverse, les habitants des communes urbaines vivent un peu plus éloignés des équipements de proximité que ceux du référentiel (5 % des Vendéens, contre 2 %). En revanche, concernant les équipements intermédiaires ou supérieurs, moins de 1 % des habitants des communes urbaines en sont éloignés, en Vendée comme dans le référentiel.

Dans le département, les territoires les moins denses sont les plus éloignés des équipements ► **figure 1**. Dans une cinquantaine de communes, plus de la moitié des habitants sont éloignés des équipements de proximité. Dans une quinzaine d'entre elles, au sud-est de la Vendée, toute la population est concernée, comme à Auchay-sur-Vendée, Saint-Maurice-des-Noues et Péault. Les habitants du littoral sont, quant à eux, moins éloignés des équipements de proximité ► **encadré**.

Un accès aux professionnels de santé plus limité que dans le référentiel

L'accès aux professionnels de santé (hors hôpital) est plus faible en Vendée que dans le référentiel. En 2023, l'**accessibilité potentielle localisée** (APL) aux infirmiers est deux fois plus faible en Vendée que dans le référentiel (86 équivalents temps plein pour 10 000 habitants, contre 151). Les communes de la Roche-sur-Yon et des Sables-d'Olonne ne sont pas beaucoup mieux pourvues (respectivement 95 et 101 ETP pour 10 000 habitants) ► **figure 2**. Ce moindre accès aux infirmiers est commun à toute la région des Pays de la Loire, classée en dernière position selon l'APL [Gallais, 2023]. Ainsi 48 % de la population vendéenne

vivent dans une **commune sous-dense** en infirmiers, contre seulement 4 % dans le référentiel.

Avec 3,0 consultations par habitant contre 3,8 dans le référentiel, l'accès aux médecins généralistes est lui aussi plus restreint. Les difficultés d'accès aux médecins généralistes et aux infirmiers touchent globalement les mêmes territoires, et en particulier les territoires ruraux à l'est du département. Le secteur des Herbiers et de Montaigu-Vendée fait exception : l'accès aux infirmiers reste faible mais celui aux médecins généralistes est moins critique ► **figure 3**. En 2023, 30 % de la population vendéenne vivent dans une commune sous-dense en médecins généralistes, soit 18 points de plus que dans le référentiel. Enfin, l'accès aux masseurs-kinésithérapeutes est lui aussi plus difficile en Vendée, avec 89 ETP pour 10 000 habitants, contre 109 dans le référentiel. Cette moindre accessibilité aux professionnels de santé pose la question de l'adéquation entre l'offre de soins et la population vieillissante du département ► **chapitre Démographie**. La Vendée est toutefois mieux équipée en hébergements pour personnes âgées : 2,9 places sont recensées pour 10 000 habitants, contre 2,1 dans le référentiel. ●

Ophélie Kaiser (Insee)

► Pour en savoir plus

- **Hervy C., Rivillon Y.**, « L'accessibilité aux services publics nettement améliorée par le réseau France Services », Insee Dossier Pays de la Loire n° 11, juin 2023.
- **Féfeu L., Fizzala A.**, « Un accès aux équipements plus favorable dans la région », Insee Flash Pays de la Loire n° 138, avril 2023.
- **Gallais L.**, « Un Ligérien sur deux a un moindre accès aux infirmiers libéraux », Insee Flash Pays de la Loire n° 141, novembre 2023.